

NAMUR LUXEMBOURG

L'Epi lorrain veut séduire plus

LORRAINE BELGE La monnaie locale entre en vitesse de croisière

► Lancé en juin 2012, l'Epi lorrain est accepté par 70 commerces en Lorraine et alentours.
► Outil de réflexion au monde de la finance, il est destiné à mieux faire vivre le commerce de proximité.

L'Epi Lorrain a entamé sa deuxième saison d'existence concrète dans les portefeuilles et dans une série de magasins, en Lorraine belge.

Cette monnaie dite locale, mais plutôt régionale comme 5.000 autres dans le monde, aimerait désormais mieux se faire connaître et être utilisée régulièrement par un plus grand nombre de citoyens usagers, mais aussi par plus de « prestataires » (commerçants) qui l'accepteraient comme monnaie de paiement, en complément de l'euro.

« L'Epi est né d'une longue réflexion citoyenne en Gaume, visant à permettre au citoyen de se réapproprier l'usage de la monnaie et d'être acteur du système, une monnaie qui serait un vrai outil économique, mais aussi un moyen d'éducation permanente et de conscientisation envers le monde financier, commente Françoise Urbain, une des fondatrices de l'ASBL L'Epi lorrain. Il s'inscrit résolument dans le réseau des alternatives et résistances à la finance omnipotente. »

Secundo, l'Epi vise à favoriser le commerce régional, les circuits courts, les petits producteurs, les épicerie de village. Il permet de redévelopper des liens sociaux et une certaine solidarité. L'Epi encourage les commerçants locaux à acheter, eux aussi, local dans d'autres commerces. Enfin, l'Epi permettra bientôt d'accorder des micro-crédits à des exclus du système de prêts bancaires. « Et même si un Epi = un Euro, ils n'ont pas la même valeur, en tout cas éthique, » commente Françoise Urbain.

Lancé en juin 2012, avec l'aide de la Province qui a financé l'impression des billets, pour une valeur équivalente à environ 28.000 euros, quelle est sa réelle

utilisation sur le terrain et les projets qu'il nourrit ?

« Certains l'utilisent pour acheter local, d'autres aiment son aspect militant », note Jacques Liesenborghs, autre fondateur. Aujourd'hui, il existe dix comptoirs d'échange de cette monnaie,

Une monnaie « sérieuse », pas utilisée par « de jolis zozos, des intellectuels militants et autres bobos »

d'Arlon à Virton en passant par Florenville et Chiny. Et une septantaine de commerces l'acceptent, tous azimuts, du boucher aux salles de spectacle, de pompes funèbres à un fromager, un brasseur ou un institut de

beauté. La gamme est donc large.

L'Epi est même utilisé en dehors de la zone lorraine, en Ardenne voisine et même en Meuse française. « De nouveaux partenaires hors zone nous rejoignent au fil des mois, mais nous souhaiterions toutefois ne pas déborder de cette zone géographique et qu'une association sœur se crée en Ardenne. Il existe en effet des critères géographiques exigés par la Banque Nationale. »

C'est dire si cet Epi est une monnaie « sérieuse », qui n'est pas utilisée par « de jolis zozos, des intellectuels militants et autres bobos », poursuit Jacques Liesenborghs.

En France, il existe une petite vingtaine de monnaies locales

qui circulent, et autant de projets. En Wallonie, on trouve le Ropi à Mons et la Minuto à Braine-le-Comte, et des projets sont en cours à Louvain-la-Neuve, Liège, Grez-Doiceau, Ath et Perwez. Dans le canton grand-ducal de Rédinge, il existe le Be-

ki. En France, « L'âge de faire » est la revue qui fait le lien entre toutes. Cet été, les monnaies locales ont tenu leurs assises à Villeneuve-sur-Lot, la ville de... Jérôme Cahuzac. Comme un clin d'œil ! ■

JEAN-LUC BODEUX

Deux animateurs pour dynamiser le projet

Pour passer à la vitesse supérieure, l'ASBL a pu obtenir au service du développement durable de la Région wallonne deux emplois d'animateurs pour trois ans. « Travailler à quelques bénévoles ne suffit plus, note Jacques Liesenborghs. Et comme une instance politique permettrait de soutenir une monnaie locale, nous avons rentré un dossier de candidature. »

Avec l'équipe fondatrice, Amélie Cremers, 26 ans, d'Arlon, et Michaël Vassen, 36 ans, de Habay, vont dynamiser le projet Epi. Une de leurs tâches sera d'élargir le réseau des commerçants pour multiplier l'usage de l'Epi qui est accepté dans 70 points de vente, l'ASBL comptant une centaine de membres mais un nombre d'usagers plus élevé. Il faudra aller rencontrer les « consommateurs » potentiels dans les villages, les fêtes, les marchés, les associations pour leur expliquer les objectifs et motivations, contrer leurs doutes. Il faudra sensibiliser des associations culturelles et sportives par exemple, pour

qu'elles poussent leurs membres à utiliser l'Epi et avoir un petit retour en échange.

Et puis, il faudra développer l'Epi électronique. Une réflexion est en cours, car l'objectif reste de faciliter les échanges. Tout le problème est de savoir si le paiement pourra se faire par GSM ou par carte électronique. Il faudra alors régler le problème des logiciels, mais aussi des terminaux. C'est donc un peu compliqué. « Mais il est important de s'inscrire dans la logique technique de consommation », reconnaît Jacques Liesenborghs.

Des rendez-vous

Le 26 septembre à 20 h, centre communautaire de Saint-Mard : Philippe Lamberts, député européen, parlera des « 7 péchés capitaux des banques ». Présence le 3 octobre à la halle de Han (soirée « Nourrir l'humanité, c'est un métier ») et les 5-6 octobre au salon l'Aubépine à Arlon. Infos : www.enepidubonsens.eu et 0479-37.09.78. ■

J.-L.B.



L'Epi Lorrain a entamé sa deuxième saison d'existence concrète dans les portefeuilles et dans une série de magasins, en Lorraine belge. © J.-L.B.

Une nouvelle salle de 350 places

BERTRIX Le Centre culturel sera modulable et accessible pour la rentrée 2014

Le centre culturel de Bertrix déménagera dans un tout nouveau bâtiment, à côté de la place des Trois Fers. La construction a débuté il y a deux ans et demi et s'achèvera dans le courant 2014. « Nous sommes très heureux de bientôt avoir notre propre lieu, confie Alain Thomas, son directeur. Jusqu'ici, le Centre s'étendait sur deux lieux que nous louions. La salle du Bohaimont ne répondait plus aux exigences de certaines compagnies et n'of-

frait pas les meilleures conditions d'accueil du public. »

Le nouvel espace culturel se situe juste à côté du Bertrix Hall. « Le bâtiment a été conçu pour convenir à toutes sortes d'activités et de public. Nous voulions aussi être au cœur de la cité sans pour autant défigurer la Grand-Place. »

Dans une petite ruelle à côté de la place des Trois Fers, c'est vrai que l'on ne le remarque pas de prime abord. Et pourtant il est

très moderne et beaucoup plus grand. Au total, le bâtiment comptera huit salles de réunion spacieuses, une bibliothèque de 500 m² et une salle de spectacle de 350 places. « La bibliothèque est deux fois plus grande. Tout a été pensé pour qu'on puisse y déployer l'ensemble de nos activités. L'objectif était vraiment qu'il soit fonctionnel et pas tape à l'œil. De façon à réduire les coûts. »

Fonctionnel, il l'est ! Au niveau de l'accessibilité, notamment.

« La salle de spectacle est de plain-pied. Et les gens peuvent accéder directement aux premières rangées. En ce qui concerne la bibliothèque qui se situe au deuxième étage, il y a bien évidemment un ascenseur, précise Alain Thomas. Le vrai plus est que tous les espaces sont modulables. On peut facilement ouvrir des portes pour agrandir les salles de réunion. La salle de spectacle de 350 sièges peut aussi être ramenée à 200 places. C'est pra-

tique car cela ne donne pas l'impression d'avoir une salle vide lors de certains événements. »

Le directeur a tenu à travailler main dans la main avec l'architecte. « Je voulais répondre aux demandes du public. Certains se plaignaient qu'il faisait trop froid en hauteur dans l'ancienne salle. Alors nous avons installé des petits trous en dessous de chaque siège pour que chacun ait la même température ! »

Des installations qui ont tout

de même un coût : cinq millions d'euros. « C'était le budget de départ. Le devis n'a pas été dépassé. Les travaux devraient être terminés pour avril. La prochaine rentrée aura donc lieu dans le tout nouveau bâtiment », conclut joyeusement Alain Thomas. ■

PAULINE LAURENT

Prochain spectacle : les Baladins du Miroir et Henri Gougoud présentent « Les Oiseaux de passage », les 2 et 3/10 à 20h Au Centre Bohaimont. 061-41.23.00.

Une de leurs victimes est en incapacité permanente

ARLON 10 ans de prison requis pour des vols avec violence

Le substitut du procureur du Roi d'Arlon, Patricia Devaux, a requis ce mercredi une peine de 10 ans d'emprisonnement, à l'encontre de deux prévenus impliqués dans une multitude de vols ou tentatives de vols avec violence. Un réquisitoire d'une sévérité exemplaire que la représentante du ministère public justifie par la rare gravité des faits.

Les deux jeunes inculpés, aux origines slaves, doivent répondre d'avoir dévalisé, un couteau à la main, une série de commerces au cours du premier trimestre 2011 en province de Luxembourg et au Grand-Duché, dont la librairie de Musson, des stations-service à Martelange, Oberpallen, Stein-

fort et La Gaichel, le magasin O'Cool à Marche, le Brico à Hotton, le Troc en Stock à Messancy et une pharmacie à Ethe. Des délits qui ont profondément choqué les victimes et provoqué une incapacité permanente chez un employé du Brico. Ce dernier a en effet été roué de coups à plusieurs reprises par les malfrats. Pour une partie des faits, les deux individus étaient accompagnés de deux mineurs, assignés devant le tribunal de la jeunesse.

« J'avais espéré, le temps passant, que ces messieurs puissent enfin réfléchir à leurs actes et assumer leur responsabilité. Mais j'ai bien peur qu'il n'en soit rien, a regretté le substitut. Durant toute la procédure, on a assisté à

une absence d'empathie, voire au mépris des prévenus vis-à-vis des victimes, malgré la gravité exceptionnelle des faits. »

Côté défense, si l'un des deux prévenus reconnaît l'ensemble des préventions, l'autre n'en reconnaît qu'une partie. Leurs avocats ont mis en avant leur volonté d'assumer pleinement les conséquences de leurs actes, malgré les doutes émis par le ministère public. Et Me Pierre d'expliquer que « son client n'avait que 19 ans et partait complètement à la dérive. Il a commis des faits totalement inacceptables, sur une courte période, mais aujourd'hui il n'est plus le même ». Jugement le 16 octobre. ■

B.N.

Des filets de remorque offerts pour ne pas semer les déchets

LUXEMBOURG Ce samedi, une action dans les parcs à conteneurs

Depuis quelques années, l'AIVE (Association intercommunale pour la protection et la valorisation de l'environnement) et d'autres acteurs partenaires œuvrent pour que la province de Luxembourg soit une « pure province », un espace où les déchets y sont bannis dans les lieux publics. Mais force est de constater que ce n'est pas évident, à cause d'une série de « délits » de l'environnement.

Si des délits sont intentionnels, d'autres le sont moins, mais le résultat est le même : des déchets se retrouvent dans la nature. Ainsi en est-il avec des personnes qui prennent la direction des parcs à conteneurs, la remorque chargée de déchets, mais sans protection.

Parfois, la vitesse de déplacement et le vent font que ces déchets s'envolent...

Un geste qui reste un délit punissable même s'il n'est pas volontaire. L'intercommunale, responsable de la valorisation de ces déchets et la Province, via la cellule de la députée Thérèse Mahy, ont donc décidé de retaper sur le clou de la sensibilisation, après l'avoir déjà fait par voie d'affiches et de dépliants ces dernières années. Il est vrai que peu d'usagers viennent au parc à conteneurs avec une remorque bâchée, alors que c'est vivement conseillé, et même obligatoire pour les transporteurs. Alors, aux grands maux les grands remèdes. Ce samedi, une distribution

gratuite de filets sera faite dans les parcs à conteneurs, soit 3000 exemplaires à usage familial pour les 55 parcs. Coût : 35.000 euros.

A noter que chaque bénéficiaire devra signer une chartre d'utilisation personnelle et qu'une sensibilisation sera effectuée par le personnel de l'AIVE, accompagné de la police pour une partie des parcs. Car si les déchets envolés sont une pollution en soi, ils peuvent également être un danger pour les autres automobilistes. ■

JEAN-LUC BODEUX

Les filets seront distribués dans certains parcs de 9 h à 10 h 30, dans d'autres, de 11 h 30 à 13 h. Pour plus d'infos : www.pu-reprovinche.be